

FICHE INSCRIPTION

Groupe Sport J80

COORDONNÉES :

Nom : Prénom :
 Adresse CP Ville
 Date et ville de naissance : Profession :
 Portable : Email :
 Personne à contacter en cas d'urgence :

DATES : Voir planning, **15 dates d'entraînement jusqu'à fin juillet 2025**

RÈGLEMENT : du 01/01/2025 au 31/07/2025.

1 - Tarifs de l'activité :

25 ans et plus

**Moins de 25 ans
Etudiant,
demandeur emploi**

Ensemble des entrainements 350 € 280 €
 Avec mise à disposition des bateaux pour les régates de la rade mentionnées sur le calendrier

Séance à l'unité 35 € 27 €

2 - Tarifs des cotisations

Je suis déjà adhérent au CNL en 2025 /
 Adulte 81 €
 Etudiant, demandeur d'emploi 37 €
 Famille (tarif pour un couple) 120 €

3 - Licence :

Je suis déjà licencié en 2025 (donner une copie de la licence) 0 €
 Licence FFV adulte 2025 (pour une navigation en compétition) 70 €
 Licence FFV jeune 2025 (pour une navigation en compétition) 32 €

TOTAL 1 + 2 + 3 €

Possibilité de payer en deux fois (Prévoir 2 chèques, encaissement au plus tard le 10/04/2025 pour le 2^e chèque)

Réservé au CNL

Payé le : Mode :

MODALITES D'INSCRIPTION :

La réservation et l'inscription sont subordonnées à la réception de la fiche d'inscription dûment complétée et du règlement complet des prestations. Le règlement devra être effectué au plus tard le jour du premier entraînement auquel le pratiquant assistera.

L'inscription est nominative et ne peut être cédée.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

Carte bancaire, chèque, espèces, chèques vacances ou coupons sport.

AUTORISATION PARENTALE :

L'autorisation parentale jointe à la fiche d'inscription est obligatoire pour tous les pratiquants mineurs.

ATTESTATIONS :

Certificat médical ou questionnaire de santé obligatoire pour une pratique sportive

Aptitude à nager : L'acceptation des conditions générales de vente par le client valide son aptitude à nager sur 25 mètres (aptitude obligatoire pour toutes les activités nautiques).

Garanties complémentaires : L'acceptation des Conditions Générales de Vente atteste que le client a pris connaissance des garanties d'assurances liées à la licence FFV et de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (dont les capitaux invalidités et décès sont plus importants). Le détail de ces garanties est présenté via le lien suivant : www.ffvoile.net/ffv/web/services/assurances.asp

Aptitudes liées à la pratique : L'acceptation des Conditions Générales de Vente et le règlement des prestations achetées engagent le client sur la sincérité de l'ensemble des informations transmises lors de son inscription et son aptitude à pratiquer des activités physiques nautiques organisées par le CNL.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Désistement du participant :

- La défection ou l'abandon du client ne donnent droit à aucun remboursement ou dédommagement.

Annulation du fait du CNL :

- Le CNL se réserve le droit de modifier les dates et horaires selon les conditions météo. La voile est une activité de plein-air et dépendante de la météo pour se pratiquer dans les meilleures conditions.
- Les sorties seront reprogrammées au cours de la saison, à charge des participants de se rendre disponibles. Il n'est pas prévu de remboursement ou d'indemnité.
- Si le CNL est amené à annuler une activité faute de participants, ou en cas de force majeure (autre que météorologique), ou en raison d'une avarie, la somme versée pour l'activité pourra être remboursée au prorata temporis à l'exclusion de toute autre forme d'indemnité.

RESPONSABILITÉ :

Le CNL décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol de matériel ou d'effets personnels (bijoux, montre, lunettes, appareil photo, et autres objets de valeur).

DROITS A L'IMAGE :

Sauf avis contraire des adhérents, les photos ou vidéos prises à l'occasion d'un entraînement ou d'une compétition pourront être utilisées ultérieurement dans le cadre de l'activité nautique du club (catalogue, site web, ...) sans qu'aucune rétribution ni compensation ne puissent être réclamées au CNL.

La validation des conditions générales des ventes a valeur de signature et engage donc le participant sur l'ensemble des éléments précisés ainsi que sur les statuts et le règlement intérieur de l'Association (consultable sur : <http://www.cnlorient.org/?mode=documents>).

A Lorient,

Signature :

Le..... 20.....